

Je vais tenter de bien situer ce qu'ils ont fait en fin de compte de mon avertissement au sujet de la manipulation et du cynisme de l'opposition officielle, en citant hors contexte et à leurs fins des déclarations publiques que j'ai faites.

Comme je le disais lorsqu'on m'a interrompu il y a un instant, ce qui importe le plus au Canada en cette période critique où la presse, les hommes politiques, les principaux éléments et les principales institutions de notre démocratie sont tenus en si piètre estime, c'est que nous nous appliquions davantage à faire valoir ce en quoi nous croyons vraiment et que nous nous occupions moins de manipuler les sondages, les foules et les médias. Voilà exactement où je voulais en venir.

Pour ce qui est du multiculturalisme dont je voudrais surtout entretenir la Chambre pendant les quelques instants qui me restent, notre politique à ce sujet a été trop longtemps perçue par bien des Canadiens comme une politique qui s'adressait aux nouveaux arrivants, aux autres, aux non anglophones, aux non francophones, aux Anglo-celtes et aux Canadiens français. Maintenant, elle a fini par devenir une politique globale. Il faut en remercier le gouvernement qui a permis qu'il en soit ainsi en l'entérinant dans notre constitution.

Je voudrais faire une mise en garde, s'il m'est permis de le faire, car c'est moi qui ai occupé le plus longtemps la fonction de ministre chargé du multiculturalisme. Si la politique que nous pratiquons a pour but de rassembler les gens de toutes les origines ethniques, si c'est une politique qui favorise la justice entre les groupes et le respect de soi-même, qui incite au respect mutuel entre les groupes, qui établit des liens et qui assure que les nouveaux arrivants, y compris ceux qui sont ici depuis bon nombre d'années déjà, sont traités sur le même pied que les autres, elle offre une occasion unique de faire l'unité dans un pays aussi vaste et aussi diversifié que le nôtre.

Une telle politique pourrait avoir des conséquences néfastes si elle devenait une source de divisions en cantonnant les diverses ethnies dans des communautés fermées qui s'identifient selon leur pays et leur culture d'origine et en favorisant, sur la place publique, des discussions, dont certaines fort légitimes, qui prennent leurs racines dans les vieux pays. Une telle politique serait source de dissensions.

Je suis très fier de constater que pendant mon mandat de ministre chargé du multiculturalisme, les mesures que j'ai prises, avec l'appui de mes collègues ministres, ont permis que cette politique aboutisse à la notion de société. Ces mesures ont effectivement permis de donner du corps à cette notion de société canadienne. On a trop souvent tendance à oublier, par exemple, les programmes destinés aux femmes d'immigrants. On dit bien des choses et on fait maintes démarches pour que les femmes soient des citoyennes à part entière au sein de notre société, mais elles sont encore trop souvent laissées pour compte.

Et pour ce qui est du racisme dans un pays où le nombre d'immigrants de toute origine augmente très rapidement, je crois que ce que nous avons fait est le fruit d'une démarche de tous les partis qui ont accepté d'établir un comité spécial chargé d'étudier ce problème, non pas à titre individuel, mais dans son ensemble, afin de voir si le racisme existait dans les différents secteurs de notre société, comme les forces policières et l'enseignement, un comité qui est allé demander à des institutions comme les chambres de commerce si elles reflétaient bien le caractère multiculturel de notre pays. Je reconnais au gouvernement le mérite de l'avoir défendu et d'en avoir permis

la réalisation, et félicite tous les députés de lui avoir donné leur appui.

Naturellement, je le répète, l'article 27 constitue une nouveauté fort intéressante. Je voudrais vous dire quelques mots au sujet d'une cause qui me tient à cœur. S'il s'agit de quelque chose de surajouté, d'une manœuvre de dernière minute pour enrôler les leaders ethniques, d'une crise de conscience tardive en faveur d'une troisième force, le multiculturalisme est voué à désastre. S'il s'agit d'une politique sociale, s'appliquant à tous les Canadiens, d'une manière de nous rapprocher les uns des autres et de nous enseigner le respect d'autrui quels que soient le nombre, la résidence ou l'origine, dans ce cas, c'est une politique très remarquable qui mérite un appui sans réserve de la part de tous les partis de la Chambre.

Au cours des quelques minutes qui me restent, je voudrais aborder la question de la liberté de la presse. Une poignée de rédacteurs en chef de quotidiens, car il en reste si peu, ont jeté les hauts cris de concert avec l'opposition officielle, parce que le gouvernement a voulu lancer un débat sur la question de la concentration des quotidiens au Canada. La plupart des villes canadiennes qui avaient plus d'un quotidien n'en ont qu'un seul maintenant. Il n'y a que deux ou trois villes où la concurrence existe encore dans ce domaine.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit pas plus que dans l'esprit de quiconque s'est penché sur la situation des médias au Canada, que l'ordre du jour des médias est établi par les quotidiens. A l'heure actuelle, deux entreprises, Southam et Thomson, contrôlent presque les deux tiers des quotidiens canadiens de langue anglaise. Cela me paraît guère réjouissant. Nous devrions au moins encourager d'autres entreprises à entrer en concurrence.

Le simple fait qu'un jeune journaliste ne puisse travailler pour un quotidien dans une ville canadienne, en concurrence avec un autre jeune reporter à l'emploi d'un autre quotidien, nous prive par le fait même de cette sorte de précision, de ce luxe de détails, de cet élément supplémentaire qui assurerait aux Canadiens une qualité de reportage véritable. En dépit de toute leur bonne volonté, même si on leur accorde le bénéfice du doute, quand il n'y a que deux entreprises qui disposent de tant de ressources, il est impossible pour les petits qui subsistent de se mesurer à cette concurrence.

Quand on est le seul journal en ville, consacre-t-on autant d'argent à sa page éditoriale? Fait-on des recherches aussi approfondies pour dénicher l'information sur une affaire, un scandale ou l'inconduite de quelqu'un? Pour bien fonctionner, une démocratie doit disposer d'une presse libre et concurrentielle, et il existe aujourd'hui une concentration beaucoup trop forte dans l'industrie des quotidiens. Bien qu'il soit difficile de s'opposer à la poignée d'éditeurs qui contrôlent tant de journaux, j'espère que notre gouvernement saura faire comprendre qu'il ne tolérera pas une intensification de la concentration.

Enfin, dans les quelques instants qui me restent, je tiens à dire que lorsqu'il n'existe qu'un seul journal dans une ville, étant donné la puissance de la presse, il faudrait prévoir le moyen de déposer des plaintes, à part le recours aux tribunaux ou la bienveillance de l'éditeur du journal, lorsqu'un groupe ou un individu estime avoir été lésé par cet agent puissant de notre démocratie.

*L'Adresse—M. Fleming*